

Introduction

Barbara CHRISTIAN

Bonjour à tous. Nous sommes heureux de vous recevoir aujourd'hui. "Nous", ce sont les syndicats de l'INSEE (CGT, SUD, CFTD). Nous vous remercions d'assister au quatrième colloque qu'ils organisent.

Ces colloques sont traditionnellement un moment de réflexion et de débat sur les enjeux majeurs pour la statistique publique et sa déontologie.

Lors des précédents colloques, les thèmes de l'indépendance et du système statistique public, les statistiques ethniques ou encore celui de l'évaluation des politiques publiques ont été abordés. Ces questions restent toujours d'actualité, que ce soit :

- la réaction récente des statisticiens aux pressions et censures qu'ils subissent actuellement dans plusieurs ministères -un tract distribué à l'entrée en parle ;
- les débats relancés sur une "statistique ethnique" faisant suite à la crise ayant eu lieu dans les banlieues en novembre ;
- les questions d'évaluation : évaluation à la va-vite imposée à la statistique publique du contrat nouvelle embauche, plus pour justifier une politique que pour en mesurer réellement l'impact, ou, dans un cadre plus global, la mise en place de la LOLF.

La réflexion que nous mènerons aujourd'hui plus largement ensemble est de savoir comment la statistique publique se met ou non au service de la démocratie.

En quoi les syndicats de l'INSEE et des services statistiques ministériels sont-ils légitimes pour proposer de tels débats ?

Notre conception du syndicalisme nous a conduits depuis plus de 30 ans à réfléchir, avec le personnel et les utilisateurs, sur le contenu des travaux engagés au sein de la statistique publique. Nous avons réagi auprès de la direction de l'INSEE et des directions statistiques des ministères pour critiquer, certes, mais aussi pour défendre, pour proposer, et souvent les trois à la fois. Nous l'avons toujours fait dans le respect de la rigueur scientifique et de la déontologie professionnelle. Nous défendons toujours l'indépendance de la statistique publique

dès qu'elle est menacée par quelque pouvoir que ce soit.

Au-delà de cette position déontologique, en tant qu'acteurs d'une société démocratique, les syndicats doivent aussi être force de proposition pour que la statistique publique apporte une information utile

dans les débats publics, une information dont les divers acteurs dans ces débats puissent se saisir.

Parce que prendre conscience de la responsabilité sociale de notre métier de statisticien ne va pas forcément de soi, parce qu'il n'est pas toujours naturel, dans notre activité professionnelle, de tenir compte des besoins d'informations exprimés ou non de l'ensemble des acteurs de la société, nous pensons que nos syndicats ont un rôle important à jouer :

- celui d'encourager une réelle ouverture de la statistique publique aux besoins de la société ;
- celui d'assurer un bon usage fait de l'information que nous produisons.

Cette démarche d'ouverture et de suivi des syndicats améliore, selon nous, la qualité des réponses que la statistique publique peut apporter à l'ensemble de la société.

C'est pourquoi, pour en revenir au thème du jour, vouloir une statistique au service de la démocratie, c'est d'abord favoriser l'échange des idées et des attentes au-delà des frontières de la profession. La diversité des personnes présentes à ce colloque, tant du côté des intervenants que dans la salle, en est la preuve.

Ensuite, nous voulons réfléchir avec vous au rôle que joue la statistique publique, alors que coexistent à la fois la profusion et le manque de chiffres.

Des besoins ne sont pas satisfaits, d'autres le sont mal. Les informations sont aussi parfois mal diffusées. Dans certains domaines, même si l'on pense disposer désormais des chiffres dont on a besoin, c'est la connaissance des processus qui paraît insuffisante. C'est le cas notamment des disparités entre hommes et femmes. Les concepts mêmes sur lesquels le système d'information est construit ne permettent pas d'appréhender certains phénomènes. Certains des ateliers de ce matin devraient illustrer concrètement ce propos.

A contrario, les informations peuvent aussi apparaître trop nombreuses ou contradictoires. L'Etat confie de plus en plus de ses missions aux collectivités locales ou aux associations. Il s'agit certes de produire l'information à ces niveaux où se situent les interventions et les décisions -ce n'est déjà pas facile-, mais aussi d'en assurer la qualité et de permettre les comparaisons et les vues d'ensemble.

Pour cela, quelle coordination de la production de l'information y a-t-il entre le service statistique public existant et celle des autres acteurs, qu'ils soient régionaux, locaux, associatifs ou même privés.

Enfin, certaines informations peuvent être mal utilisées ou mal interprétées. La forme que prend l'information statistique que l'on produit et diffuse a un impact important sur ces usages.

Les panoplies d'indicateurs censées permettre les comparaisons ou l'évaluation de performances, que ce soit au niveau des politiques publiques nationales ou au niveau international, prennent une importance toujours croissante. Ne font-ils pas jouer à la statistique un rôle normatif, voire décisionnel ? Ne se substituent-ils pas indûment à la décision politique, au lieu de lui permettre de construire des outils d'analyse ?

La réflexion doit avoir lieu pour que les choix politiques puissent s'appuyer sur des analyses solides, analyses elles-mêmes assises sur des informations partagées et pertinentes. Sinon, le risque est grand de masquer les choix politiques derrière une relative objectivité d'indicateurs chiffrés.

A tout cela, le service statistique doit être très attentif, même si ce n'est pas toujours facile. Il ne doit pas privilégier une approche, un point de vue, ni négliger ou refuser de prendre en compte les demandes et besoins de certaines catégories d'acteurs.

En France, la principale mission du Conseil national de l'information statistique (CNIS) est d'organiser l'écoute des besoins des acteurs économiques et sociaux et d'arbitrer sur ce qui sera traité prioritairement par la sphère statistique publique, au moins dans le domaine des enquêtes.

L'existence de telles instances de débat et de régulation est très importante pour permettre la rencontre entre producteurs et utilisateurs d'informations statistiques. Mais les intervenants extérieurs à la sphère de la statistique publique ont souvent du mal à se faire entendre, même lorsque les enjeux de société sont forts. Cette instance de régulation et de coordination trouve-

t-elle un relais au niveau local, où se joue une décentralisation majeure pour la vie économique et sociale ? Existe-t-elle vraiment au niveau européen, au travers du nouveau conseil censé définir les missions de ce que devrait être une statistique européenne au service de la démocratie en Europe ?

Les syndicats de l'INSEE sont convaincus que les réponses à ces questions conditionnent largement la qualité du débat démocratique. Pourtant, les responsables des services de la statistique publique n'impulsent aucun débat de fond :

- que ce soit la direction de l'INSEE, d'abord, qui définit actuellement un programme d'activité à moyen terme, globalement fondé sur une réduction des moyens et sans réflexion large sur les missions de la statistique publique, que ce soit au niveau national ou local ;
- que ce soit dans les ministères, où des pressions s'exercent sur la diffusion ou la production statistique.

Personne ne se pose ces questions de fond.

Nous attendons dans nos débats d'aujourd'hui une réflexion et une contribution collective sur toutes ces interrogations, et bien d'autres encore. Nous souhaitons que cela contribue à renforcer la capacité de toutes et tous, à tous les niveaux, à imposer dans les institutions, et plus largement dans l'ensemble des débats, la prise en compte d'une statistique publique au service de la démocratie.

Nous allons discuter de tout cela aujourd'hui.